

Nantes, le 3 mai 2019

LGV et nuisances sonores

Des précisions attendues suite aux annonces de l'Etat

J'ai pris connaissance avec attention des déclarations d'Elisabeth Borne, Ministre des transports, après la remise du rapport de la médiation relative aux nuisances générées par les TGV auprès des riverains de la ligne Bretagne-Pays-de-la-Loire.

A travers ce rapport et les annonces de la Ministre, l'Etat reconnaît désormais l'existence de nuisances avérées pour les riverains lors du passage des trains sur cette ligne et a annoncé vouloir agir pour y mettre fin.

C'est une première étape dont je me réjouis naturellement car pour la première fois, l'Etat reconnaît qu'il y a urgence à agir pour protéger les riverains. J'avais d'ailleurs moi-même interpellé le Gouvernement et le PDG d'Eiffage après avoir rencontré les habitants sarthois impactés par ces nuisances.

Toutefois, à ce jour, hormis un échange succinct avec la Ministre, aucune information ne nous a été transmise de la part de l'Etat. Le rapport en question ne m'a pas été présenté par le Préfet coordinateur et aucune concertation n'a été engagée.

A ce stade, nous n'avons donc que des annonces de l'Etat comprenant des mesures dont on ignore si elles seront suffisantes et une enveloppe financière qui ne nous a jamais été détaillée.

J'attends donc avant toute autre chose que l'Etat, au-delà de la communication et sur un dossier relevant de sa compétence, me présente le dispositif annoncé afin d'évaluer si celui-ci est bel et bien à la hauteur des enjeux de protection des riverains concernés par ces nuisances.

Christelle Morançais**Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire****CONTACT PRESSE****Nadia Hamnache** : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62